

La lettre du CEPN

Centre d'Economie de l'Université Paris Nord
N° 1 - septembre 2007

Sommaire

I - Questions et débats

Le risque et sa régulation : temporalités et enjeux. Pascal Petit et Olivier Weinstein, CEPN.

II - Entretien

3 questions à Bengt-Ake Lundvall sur les Systèmes Nationaux d'Innovation.

III - Recherches et publications

IV - Agenda et actualités

Éditorial

Voici le premier numéro de la Lettre du CEPN, qui paraîtra trois fois par an. Loi du genre elle entend donner tout d'abord, dans un format assez concentré, des informations sur les activités du laboratoire : les recherches en cours, les publications, les séminaires, conférences ou colloques. Pour ce premier numéro, nous avons choisi de présenter un panorama synthétique des différents axes d'activités du laboratoire. Elle se propose aussi de diffuser des informations sur d'autres activités, colloques et séminaires menées sur des thèmes proches des axes de recherche du laboratoire, notamment dans les réseaux de recherches auxquels il participe. Cette lettre est en ce sens assez complémentaire des informations que vous pouvez trouver sur le site du CEPN www.cepn-cnrs.fr

A cette fonction classique de diffusion de l'information nous avons choisi d'ajouter deux éléments plus spécifiques. Le premier est une courte interview d'un chercheur, occasion de soulever quelques questions sur l'actualité d'un domaine de recherche. Dans ce premier numéro, trois questions sont posées à Bengt-Ake Lundvall sur la notion de Système National d'Innovation.

Le second est un court texte, visant à faire le point, ou à engager des débats, sur une question théorique ou empirique qui semble concerner assez spécifiquement l'évolution de nos économies contemporaines. Il se propose notamment d'attirer l'attention sur des dimensions clés, estompées par l'usage, de notions et concepts qui peuvent jouer un rôle central dans les débats de politique économique. Cette lettre numéro 1 commence par un point sur la notion de risque. Cela nous semblait d'autant plus opportun que la Lettre ambitionne à terme de publier des indicateurs de risques dans les domaines économique, financier et social qui permettront de commenter brièvement l'actualité; une pratique répandue qui méritait que l'on réfléchisse ex ante non seulement à la polysémie du terme mais aussi à la construction sociale, faite de science et de conflictualité, qu'il contient.

N° ISSN : En cours

Directeur de publication : Pascal Petit, directeur du CEPN, Rédacteur en chef : Olivier Weinstein
Comité de rédaction : Mamadou Camara, Nathalie Coutinet, George Menahem, Fatiha Talahite.

Mise en page : Julie Tardy et Mickaël Clévenot

Le risque et sa régulation : temporalités et enjeux.

Pascal Petit et Olivier Weinstein, CEPN.

Introduction

Le risque, vu aussi bien comme menace que comme opportunité, occupe aujourd'hui une place centrale dans le discours économique et politique : nous serions dans une « société du risque ». Il s'agit là, sans doute, d'une façon de rendre compte de transformations profondes des rapports économiques et sociaux dans les sociétés contemporaines. Encore faut-il garder la maîtrise de telles formulations ou plus exactement savoir y replacer les enjeux qu'elles recouvrent en termes de choix d'organisation de la production et de distribution, voire en termes de choix institutionnels et de société. Parler de société du risque, et non pas de société de l'incertitude, est déjà lourd de sens.

On connaît la différence entre risque et incertitude. On tend souvent en économie à renvoyer aux débats anglo-saxons de l'entre deux guerres, noble oblige, où Frank Knight établit clairement la différence entre le risque, de l'ordre objectivement du mesurable, et l'incertitude où les limites de la connaissance et de la compréhension des événements et des phénomènes passés ou à venir ne peut s'exprimer que dans un jugement pouvant inclure l'expression de degrés de confiance de la part de celui qui l'énonce. Cela rejoint la distinction entre probabilités objectives et probabilités subjectives que les mathématiciens avaient clairement pour leur compte établi (voir De Finetti) et que Keynes reprend dans ses premiers écrits (Le « Treatise on probabilities »). Pourquoi le débat prit t'il de l'ampleur dans la période de l'entre-deux guerres ? Les bouleversements de la période pouvaient certes conduire à s'interroger sur l'avenir du monde. La guerre avait littéralement saigné des puissances dont l'industrialisation cherchait son second souffle. L'après guerre était déjà lourd de menaces avec l'hyperinflation allemande, les révoltes sociales à l'est, la montée du communisme et la fin des empires qui régulaient l'exploitation des richesses à l'échelle mondiale.

Des circonstances particulières questionnent à juste titre les élites, mais il n'y a pas pour autant la découverte décapante de distinctions nouvelles entre le mesurable et le quantifiable, entre probabilités objectives et probabilités subjectives

. Au milieu du 19^{ème} siècle, Cournot avait clairement établi cette distinction en réponse aux avancées de Quetelet, statisticien qui voyait dans la perspective fréquentiste l'outil exemplaire de l'objectivité, du « langage commun » de la raison¹. Mais il est sans doute plus exact de déjà penser que la distinction fut concomitante de l'invention de la mesure.

Risque et incertitude : la question de la mesure

Au-delà d'une distinction qui restera toujours problématique, même après la tentative de synthèse de Savage, se trouve en effet la question de la mesure, comme gage de scientificité, mais aussi et surtout comme instrument d'action : ramener l'incertitude au risque c'est se donner le moyen (pense-t-on) de la maîtriser et de faire face aux événements.

Mais il n'est pas simple de s'entendre pour mesurer les choses de façon plus objectives. Il faut être d'accord sur une mesure étalon. Dès lors comment ne pas glisser vers des conventions moins objectives. L'infiniment grand de l'astronomie comme l'infiniment petit de la matière rend le mesurable plus subjectif.

A des degrés divers la distinction même entre ce qui est de l'ordre du mesurable et ce qui n'est pas est objet de convention. On perçoit divers ordres de grandeur dans l'objectivité d'une mesurabilité. Et la mesure elle-même ne peut être construite que sur la base de conventions initiales, comme on le voit bien quand on considère comment est construit n'importe quel sondage, système comptable ou test médical.

Que serait dans ces conditions une société du risque ? Comment interpréter que l'on attribue, non sans raison ce qualificatif aux sociétés développées contemporaines ? La notion est objectivement très présente dans l'analyse des comportements d'agents (incitation à la prise de risques), dans l'analyse des conditions de l'action (les risques ou aléas dans tel secteur ou marché) comme dans celle de l'environnement global (risques écologiques majeurs).

Paradoxalement là où le vocabulaire est plutôt inquiétant pour le quidam que les risques entourent et qui légitimement aspire à une certaine tranquillité, cette évocation constante du risque peut avoir quelque chose de rassurant. Elle implique une certaine maîtrise, une capacité à mesurer à leur juste valeur les aléas divers qui nous entourent. A cet égard parler de sociétés de l'incertain eût été beaucoup plus inquiétant.

Questions et débats

Parler de risques c'est montrer une capacité à identifier et partant une possibilité effective ou non de couverture. L'on perçoit alors derrière ce paradoxe tout le construit social qu'implique à la fois cette identification du risque et son éventuelle couverture. La notion de société du risque s'accompagne de fait de l'existence de toute une activité protéiforme d'assurances. Cette dernière peut être marchande ou non marchande et l'une des caractéristiques contemporaines tient certainement à l'expansion de toutes les activités marchandes de gestion et couverture des risques.

Cela peut se faire au détriment d'une protection sociale non marchande comme celle qui s'est développée dans ces mêmes économies lors des trente glorieuses. Mais il n'y a pas de doute qu'au-delà de toute substitution entre assurance marchande et non marchande nos sociétés ont développé un art de l'identification et de la maîtrise des risques assez inégalé jusque là. Cela s'est fait à travers la construction de nouveaux instruments, de nouvelles activités et la création de formes institutionnelles multiples, ce qui est sans doute un des traits majeurs de l'évolution du capitalisme depuis une trentaine d'année : développement de la titrisation et multiplication des instruments financiers et d'assurances, émergence de tout un ensemble de services complexes aux entreprises (conseil, comptabilité, cabinets d'avocats, capital risque, firmes de LBO, ..), d'où nombre de nouveaux marchés et de nouveaux acteurs allant de pair avec la sophistication croissante des techniques de gestion permises par les TIC et une internationalisation qui suit celle des marchés financiers et de produits..

La marchandisation du risque est au centre de ces mutations, ses effets sont complexes. Elle peut être vue comme un des facteurs majeurs de la dynamique de l'innovation, notamment dans les secteurs high-tech. Ainsi, le développement du capital risque, couplé avec l'évolution des marchés financiers, et notamment du NASDAQ, permettant l'introduction en bourse de firmes à haut risque, sont au centre de l'expansion de l'économie de l'Internet, des biotechnologies². Mais la même prolifération financière peut produire de l'instabilité, des innovations (techniques ou institutionnelles) artificielles ou manipulatoires, quand il ne s'agit pas de manipulations frauduleuses à grande échelle. C'est que cette marchandisation – couplée aux dérèglementations – débouche sur une économie du risque qui produit du risque autant qu'elle le couvre. Les techniques de couverture sont aussi des instruments de spéculation : c'est par là que le monde

du risque devient aussi un lieu central d'accaparement de la richesse, et le lieu privilégié des conflits les plus durs. La société du risque rejoint ici la société du « winner -take-all ».

Experts et pouvoirs : la définition des risques

Il est donc utile de revenir aux conditions dans lesquelles sont définis les risques, et sont construits les instruments de sa mesure. Cela pose en soi de multiples questions qui font écho à celles que posaient au milieu du 19^{ème} siècle Cournot et Quetelet. Comment se situe la frontière entre risque et incertitude ? Comment est validée la quantification qu'elle implique ? Les choix que cela peut impliquer sont ils objets de débats démocratiques ? Quelle part pouvoir technocratique et pouvoir financier prennent-ils dans cette régulation?

Le pouvoir technocratique est en l'occurrence celui des experts. A l'évidence l'identification des risques va de pair avec l'évolution des connaissances. Les avancées de la science révèlent souvent par exemple la dangerosité de telles ou telles pratiques (de l'amiante aux aérosols) conduisant à une large modification des réglementations et des pratiques. Dans des sociétés de la connaissance où les moyens d'investigation scientifiques sont importants, comme les canaux de diffusion (à l'échelle mondiale), ces paroles d'expert, avec leurs aspects contradictoires, pèsent d'un poids très lourd dans l'identification des risques alors même que nombre de propositions restent soumises à controverses (au sein des milieux d'experts eux-mêmes), soit parce que des propositions contradictoires sont avancées par ces experts, soit parce qu'elles vont au-delà du domaine de l'expert et requièrent l'avis d'un groupe plus composite³.

Le pouvoir financier joue bien sûr un rôle central dans l'identification des risques puisqu'en assurant la couverture est un des objets premiers de sa fonction. C'est dans l'esprit même de la monnaie que de permettre une certaine gestion du futur et de ses risques. Les contreparties financières sont au cœur du principe d'assurance. La maîtrise du risque est donc créatrice de marchés pour ce secteur, ce qui influence très certainement sa capacité à identifier, mais peut aussi conduire, comme on l'a vu, à des dérives majeures dans la manière de le gérer, à la mesure des enjeux en cause. Il y a une part de modernité effectivement dans l'extension remarquable de la sphère des risques à laquelle nous assistons. Mais cette modernité ne

² - D'autres formes d'intermédiation, formalisant les risques et les répartissant, accompagneront sans doute le développement des nanotechnologies

³ - Comme dans le cas des Forums Hybrides à la Calton et alii (2001) pour apprécier par exemple les risques que font courir certaines expériences en génétique humaine.

Questions et débat

peut être assimilée sans autre forme de procès à un progrès social.

Dans une version primaire de la thèse de Beck (1986), un des grands auteurs ayant mis en avant cette caractéristique de nos sociétés, il y a là un net pas en avant par rapport aux sociétés industrielles qui connurent une certaine apogée avec les trente glorieuses. L'identification des dégâts qu'elles ont pu provoquer sur les hommes comme sur l'environnement par une utilisation intensive des ressources change la donne. Cette connaissance implique l'ouverture de nouveaux champs de contestation démocratique.

Cela est vrai à condition que les débats que ces identifications permettent soient de véritables débats, informés, s'appuyant sur un contexte institutionnel adéquat pour en faire prévaloir les conclusions, voire en signaler les dimensions éthiques et politiques.

En d'autres termes si société du risque il y a, elle n'implique aucune automaticité porteuse d'une plus grande justice sociale. Reste pour cela à développer tout un appareillage institutionnel de droits et de pratiques mais aussi de moyens d'investigation et de contrôle.

Il faut à cet égard développer une culture du risque qui ne soit pas simplement une envie d'entreprendre au sens de Schumpeter. D'une certaine façon l'entrepreneur schumpétérien serait très directement issu de l'ère industrielle précédente qui lui a fourni ses figures de proue. L'entrepreneur dans la société contemporaine doit à la fois prendre conscience de l'ampleur de tous les risques et des conditions dans lesquels ils peuvent être assumés.

C'est bien tout l'enjeu des débats autour de la gouvernance d'entreprise : savoir redéfinir l'ensemble des parties prenantes et mener l'aventure industrielle avec ce partenariat, à savoir certes les actionnaires comme ensemble l'avaient redécouvert mais encore les salariés, pour leur responsabilité dans les processus productifs mais aussi les utilisateurs des produits et ceux qui peuvent être concernés par les effets externes sur l'environnement des processus de production.

C'est bien une nouvelle conscience de l'action qui est requise et cela ne s'obtient pas du jour au lendemain par simples énonciations/dénonciations de faits.

Nombre d'intermédiations sont requises en l'occurrence en premier lieu dans l'identification des risques. La frontière entre ce qui ressort du risque et ce qui reste incertitude est devenue un objet direct d'interrogation par rapport

auquel nos sociétés doivent se situer. C'est bien dans cette perspective que se situent les débats sur le principe de précaution. L'incertitude reste majeure dans un domaine où l'erreur d'appréciation aurait des conséquences cataclysmiques. Il y a lieu là de trouver des méthodes d'arbitrage, d'en appeler aux responsabilités de la collectivité par le moyen de représentants dûment mandatés.

Ce principe est en débat et marque bien la nature des nouveaux problèmes posés à l'action individuelle et collective.

L'invocation de risques systèmes, comme dans le cas du bouclage des systèmes financiers est de même nature, mais sur une autre frontière de cet espace des actions. L'incertitude est là d'une certaine façon maîtrisée par un principe d'intervention publique en dernier ressort. Le terme parle pour lui-même. Au-delà, en l'absence de cette intervention ou dès lors que cette intervention ne devient plus effective nous sommes dans le champ où un principe de précaution devient applicable. Cette logique de maîtrise concertée des risques n'est pas du seul domaine des grands aléas environnementaux ou financiers. Elle concerne bien l'ensemble de la régulation des actions économiques dans leur détail même. Chaque action possède ses propres frontières où le risque devient incertitude. L'usage de plus en plus répandu de batteries d'indicateurs qui informent toute décision en est le signe extérieur le plus patent. Cela va des pratiques d'étiquetage des produits qui informent le consommateur non seulement sur les caractéristiques du produit, lui permettant en fonction de ses connaissances d'apprécier les risques personnels pris, mais aussi sur les conditions de production des dits produits pour qu'il puisse prendre ses responsabilités face à des « risques collectifs » sur le plan éthique (travail des enfants, salaires décents,...) ou écologique (caractère biodégradable, respects de l'environnement sur les lieux de production). Les pratiques de normalisation des produits que s'imposent les producteurs vont dans le même sens. En fait la gestion du risque à divers niveaux est au cœur de la formation des marchés. Nombre de normes lui sont rattachés et partant donne à ces configurations un aspect international. Mais la gestion du risque n'est pas pour autant commune à l'ensemble des nations partenaires commerciaux, indépendamment de leur niveau de développement.

Les nations diffèrent quant à leur comportement face au risque, à la fois par l'identification qu'elles en font et par les couvertures qu'elles assurent de façon marchande ou non marchande.

Ces différences sont notablement marquées pour ce qui touche au rapport salarial. Mais elles sont aussi significatives sur les marchés produits, les pays n'ayant pas les mêmes options tant sur les notions d'hygiène, de sécurité, d'impact environnemental que sur les aspects culturels. Ce dernier élément nous renvoie aux travaux de Mary Douglas (1986) sur la façon dont la culture contribue à la construction de l'ordre social dans chaque nation. Elle y voit un aspect majeur des formes institutionnelles qui confère à chaque nation son identité.

On peut faire une lecture semblable du rôle que joue dans les économies contemporaines la culture du risque, si l'on inclut sous ce terme l'ensemble des institutions et pratiques qui concourent à la gestion du risque comme défini ci-dessus.

En guise de conclusion

En premier lieu que cette société du risque n'est pas une donnée univoquement définie par l'avancée des connaissances et l'évolution des goûts et comportements dans des sociétés ayant satisfait leur besoins primaires et raffinant leurs choix à un stade plus élevé de leur développement. L'identification des risques est non seulement un fait lié à l'avancement des connaissances mais aussi un objet de luttes sociales, avant même que l'on aborde la question de la couverture de ces risques.

Dans cette construction sociale les débats critiques deviennent un outil majeur des transformations sociales, comme de la gestion quotidienne. Nombre de ces débats prennent place comme nous l'avons souligné autour de batteries d'indicateurs. La méthode ouverte de coordination (MOC) initiée au sommet d'Amsterdam 1998 et consacrée au sommet européen de Lisbonne 2000 en donne un exemple intéressant. Non que la méthode soit bonne en elle-même, mais bien parce qu'au contraire elle fait bien ressortir les biais que peuvent introduire une comparaison trop simpliste, à la recherche de bonnes pratiques comme si une même recette était applicable à l'ensemble des pays de façon uniforme⁴.

L'erreur vient que de telles pratiques de comparaison directe ne tiennent pas compte des aspects systémiques qui confère aux institutions d'un pays des espaces de cohérence .

Cohérence et efficacité des débats critiques sur l'identification des risques nécessitent qu'un certain apprentissage permette d'intégrer ces dimensions structurelles. L'enjeu est évidemment d'une certaine façon de faire de la construction des marchés un objet où les choix sociaux, éthiques et politiques soient clairement exprimés. Dans un univers où libéralisation à tendance à être le synonyme d'une certaine anomie sociale, savoir mettre au cœur du débat ces choix dans la construction d'une culture du risque au sens large retenu ci-dessus est un enjeu majeur.

Références bibliographiques

Beck U. (1986) *Riskgesellschaft : Auf dem weg in eine Andere Moderne*, Frankfurt, Suhrkamp, traduction française *La société du risque*, Paris, Flammarion 2001.

Boyer R.(2004) « Les analyses historiques comparatives du changement institutionnel: Quels enseignements pour la théorie de la régulation ? », *Année de la Régulation*, n°7 P.167

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001) *Agir dans un monde incertain*. Paris, Le Seuil

Desrosières A.(2006), *De Cournot à l'évaluation des politiques publiques . Paradoxes et controverses à propos de la quantification*. Prisme N°7. Avril. Centre Cournot pour le recherche en économie. www.centrecournot

Douglas M. (1986), *Risk Acceptability According to the Social Sciences*, London, Routledge and Kegan Paul.

Knight F.(1921), *Risk, uncertainty and profit*. Houghton Mifflin Company

Keynes J.M.(1921), *A Treatise on Probability*, Macmillan.

Salais R. (2004), "La politique des indicateurs. Du taux de chômage au taux d'emploi dans la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) », dans Zimmerman B. (éd.), *Action publique et sciences sociales*, MSH ;

⁴- Sur les biais de la MOC, voir Salais (2004).

⁵- Sur l'analyse de ces complémentarités institutionnelles développée par la théorie de la régulation, se reporter à Boyer (2004)

Trois questions à Bengt-Ake Lundvall sur les Systèmes Nationaux d'Innovation.

Bengt-Ake Lundvall est professeur en économie à l'université d'Aalborg, coordinateur du Danish Research Unit for Industrial Dynamics (DRUID), et l'initiateur (avec Luc Soete) du réseau de recherche mondial GLOBELICS. Il est un des grands spécialistes de l'analyse des systèmes nationaux d'innovation. Publications récentes :

- Lorenz, E. and Lundvall, B.-Å. (eds.) (2006), How Europe's economies learn, Oxford, Oxford University Press.
- Lundvall, B.-Å., Interakummerd, P. and Lauridsen J.V. (eds.) (2006), Asia's innovation systems in transition, London, Elgar.

1) Which are in your view the core theoretical propositions of a national system of innovation approach? How do you see them in relation to mainstream and heterodox approaches?

If you go through the literature you will find many different interpretations of the national system of innovation approach. Many are basically about describing national characteristics of institutions and policies - often with a narrow focus on the links between science to innovation. Therefore I will have to answer in relation to my own interpretation of and intention with the concept. I see the analytical core of the concept as being an interactionist perspective where diverse agents learn through interaction in the context of what appears to be markets and workplaces but which are also 'learning sites'. How national institutions shape specific modes of learning in the context of transacting and working and how these institutions are transformed through the interaction among agents is one key issue. How systems combine science-based with experience-based learning is another. The ultimate objective of using the concept is to explain macro-economic conduct (how) and performance (how much). The major difference from mainstream economics is the emphasis on agents who are more or less competent and on processes of learning. It follows that the analysis needs to introduce a social dimension (interactive learning is a social process) and needs to accept the importance of irreversible processes (learning processes are cumulative). History needs to be taken into account in any social science analysis and the implication is that there is no truly 'general theory' in social science. The innovation system perspective is a focusing device that does what a theory can legitimately do in social science.

2) You often use the notion of Knowledge Based Economy, how does it relate to NSI? In other words, is the NIS a historically based notion, mainly relevant for the present-day capitalism?

I actually strongly prefer to refer to a learning economy where the speed of knowledge destruction is as important as knowledge creation. I think that the innovation system can be applied in long historical analysis as has done Chris Freeman but at the same time I think that it has become a more pertinent perspective over the past couple of decades. It is absurd that the dominating economic theoretical perspective (neoclassical models) abstract from the most important process in the current era which is how diverse agents learn and building new competence (not just getting more information!) and forgetting old competences.

3) What are in your view the key implications of the NSI approach as regards economic policy and more precisely the Lisbon agenda?

So far public policy has had a strong emphasis on transforming universities into obedient servants of industry. Next step is to realise that there is a wide gap between good practice and actual practice in the business sector when it comes to organise learning and competence-building both at the market-place and the workplace. On the basis of such an insight new public policies need to be developed that involve stimulating change in the private sector through carrots, sticks and rich communication and interaction between the policy sphere and the business sphere. To link innovation and learning to the sustainability of the economy is another major challenge. Finally, I think that the dequalification of policy makers into generalists that know little about substance and rely on indicators and benchmarking needs to be reversed. Policy learning is a key to intelligent public policy in the context of 'the learning economy'.

Les activités du CEPN

Dans cette première lettre il est apparu utile de rappeler les trois pôles de compétences du CEPN autour desquels s'articulent peu ou prou l'essentiel des publications du centre. On trouvera un exposé plus détaillé de ces projets et compétences sur le site web du labo : www.cepn-cnrs.fr

Rappelons que nombre de ces travaux de recherche s'inscrivent dans le cadre de réseaux européens : DIME, PRIME, EPOCH, INEQ et PRESOM.

Pôle 1 - « Institutions, Innovation et Dynamique Économique ». Responsable: B. Coriat

Les activités actuelles et à venir du pôle sont structurées autour des 4 lignes de recherche suivantes qui prolongent et approfondissent les acquis classiques de l'équipe en matière d'économie industrielle et de l'innovation.

- Analyse des transformations des systèmes de propriété intellectuelle et de leurs implications: mise à jour de l'importance des changements institutionnels, règles de PI comme ressources d'action dans des économies dont la dimension cognitive s'accroît.

- Analyse des marchés: conditions institutionnelles de leur constitution et de leur fonctionnement, processus d'émergence de nouveaux marchés et de nouvelles formes marchandes, conditions d'efficacité.

- Analyse des systèmes productifs et du financement : mutations des systèmes productifs sous l'impact des changements technologiques, à la fois du point de vue des structures de production et d'innovation proprement dites, et des systèmes de financement de l'innovation et de la production, traitement de l'incertitude par les agents.

- Théorisation de la coordination entre les agents économiques et application à l'étude de la firme, dans un contexte marqué par la montée de la financiarisation d'un côté et d'une économie « fondée sur la connaissance » de l'autre.

Le pôle IIDE est membre du réseau européen DIME (Dynamics of Markets and Institutions in Europe) et dans ce cadre co-responsable (avec le CRIC de l'université de Manchester) du Programme de Recherche portant sur « Émergence et croissance des marchés ». Par ailleurs le pôle est une des équipes de recherche clés du réseau ANRS en matière de recherches socio-économiques sur la PI en matière de médicaments, la production de génériques et l'accès aux traitements contre le VIH sida. Une équipe du pôle (animée par Catherine

Carpentie V. Revest et I. Liotard) vient d'achever un contrat passé avec la MIRE et portant l'analyse de l'offre biotechnologie française.

Pôle 2 - « Banque – Finance - Taux de Change ». Responsable : D. Plihon

Les travaux de recherche du pôle 2 s'organisent autour de trois axes principaux :

- Banques et marchés financiers
- Le rôle de la finance dans la restructuration du capitalisme

- Les taux de change dans le contexte de la globalisation financière

Banques et marchés financiers

Trois thèmes d'une grande actualité ont donné lieu à des publications, des rapports, des thèses et des colloques organisés par des membres du CEPN :

- Les restructurations et consolidations bancaires en Europe

- L'avenir du secteur mutualiste financier et la responsabilité sociale des banques

- Instabilité et crises financières internationales

La finance dans le nouveau capitalisme

Ce thème est au cœur des travaux du CEPN et fédère une partie des recherches menées dans les pôles 1 et 2. Trois thèmes ont donné lieu à des publications et rapports rédigés par les membres du pôle 2 :

- Finance, performances économiques et gouvernance

- Finance et savoir, deux moteurs principaux du nouveau capitalisme

- Les relations ambiguës entre développement financier et progrès social en Europe

Les taux de change dans la globalisation financière

Le thème des taux de change est un des points forts reconnus du CEPN. Les travaux récents ont plus particulièrement porté sur trois séries de problématiques :

- les approches fondées sur les taux de change d'équilibre appliquées aux pays émergents

- la question de l'intégration monétaire régionale en Asie

- l'analyse des mésalignements de change, déséquilibres internationaux et politiques de change

Pôle 3 - « Économie internationale, intégration régionale et développement ». Responsable : J. Mazier.

Trois domaines sont abordés par les chercheurs de ce pôle : les problèmes de politique économique et d'ajustements au sein de l'Union Européenne, les régimes de croissance nationaux et internationaux dans un contexte de déséquilibres croissants, les enjeux du développement en termes d'inégalités et d'intégration Nord-Sud.

Les démarches s'appuient pour certaines sur les courants néo, nouveaux et post-keynésiens; d'autres sont d'inspiration régulationniste et institutionnaliste

Économie politique comparée et construction européenne. Principaux thèmes : l'économie politique comparée et l'analyse des complémentarités institutionnelles ; la coordination des politiques économiques dans une UE hétérogène ; les ajustements macroéconomiques et les asymétries en Union monétaire ; les inégalités, la protection sociale et la construction d'indicateurs synthétiques de sécurité économique ; les migrations et l'UE ; la réglementation et le financement des industries de réseau dans l'UE.

Ces travaux s'inscrivent, pour partie, dans le cadre des réseaux européens EPOC et PRESOM.

Régimes de croissance et déséquilibres internationaux. Principaux thèmes : la finance et les régimes de croissance dans une perspective post-Keynésienne ; les déséquilibres internationaux, ajustements et régimes de change : Etats-unis, Europe, Asie ; l'intégration régionale, les ajustements et régimes de change dans les pays d'Asie de l'Est ; la convergence régionale et la polarisation : le cas des pays Méditerranéens et des pays asiatiques.

Développement, inégalités et intégration Nord-Sud. Principaux thèmes : la croissance et les inégalités : une comparaison Asie et Amérique latine ; les migrations internationales et le développement ; les changements institutionnels et l'ouverture dans les pays du Sud de la Méditerranée ; l'intégration Nord-Sud : les relations pays du Maghreb, Turquie et UE ; les déterminants des IDE dans les pays en développement et l'internationalisation des services.

Publications des membres du CEPN 2007

Asensio A., " Monetary and budgetary fiscal interactions in a heterogeneous Keynesian monetary union", *Journal of World Economic Review*, à paraître 2007.

Bassanini, A. and G. Brunello "Is training more frequent when the wage premium is smaller? Evidence from the European Community Household Panel", *Labour Economics*, In Press, Corrected Proof, Available online 3 February 2007,

Benallah S. « L'emploi des seniors : à quel prix ? », in F. Legros (Sous la direction de) *Les retraites : libres opinions d'experts européens*, *Economica*, Janvier 2007 (avec P. Ralle).

Carpentier, C., I. Liotard et V. Revest « Le processus français de promotion des firmes de biotechnologie », *Revue d'Economie Industrielle*, numéro spécial, à paraître, 2007.

Cartelier, L. « Production et régulation des services en réseau: l'évolution de l'analyse économique», *Les Ca-*

hiers Français, n° 339, 2007.

Couharde C. et V. Coudert, " Real equilibrium exchange rate in China : is the renminbi undervalued ?", *Journal of Asian Economics*, 2007.

Flacher, D. et H. Jennequin, *Réguler le secteur des télécommunications – Enjeux et perspectives*, *Economica*, Paris, 2007.

Gatti D. (Eds), " Fiscal restraint and the Welfare State " avec A. Glyn, *Oxford Review of Economic Policy*, 22-3, autumn 2007.

Jeffers E. et O. Pastré (eds) *The New Banking Economics*, Edward Elgar, juillet 2007. Avec des contributions de E. Jeffers, O. Pastré et N. Rey.

Lautier, M. « Les pays en développement et le commerce international de services de santé : Une comparaison Tunisie-Jordanie », *Economies et sociétés*, série EGS, n°8, 3/2007, p. 489-519.

Liotard, I. « Les nouvelles facettes de la propriété intellectuelle : stratégies, attaques et menaces », à paraître dans *Management et Sciences Sociales*, 2007.

Mazier J. et S. Saglio, "Interdependency and adjustments in the European Union", *International Review of Applied Economics*, à paraître 2007

Mouhoud, E.M. et D. Plihon « Finance et économie de la connaissance : relations équivoques », , *Les Cahiers d'Economie de l'Innovation*, n° 25, 2007.

Orsi F., D'Almeida C., Hasenclever L., Camara M., Tigre P. and Coriat B. "TRIPS post-2005 and access to new anti-retroviral treatments in southern countries: issues and challenges", *AIDS Editorial Review*, AIDS (accepted June 2007, forthcoming)

Oudinet J. et E. M. Mouhoud (Eds), « L'Europe et ses migrants : ouverture ou repli ? », *L'Harmattan*, 2007.

Petit P. "The political economy of services in tertiary economies." in John R. Bryson and Peter W Daniels eds *The Handbook of Service Industries*. Edward Elgar, Cheltenham, UK, 2007.

Plociniczak, S. « Au-delà d'une certaine lecture standard de la Grande Transformation ». *Revue du MAUSS*, 1er semestre, 2007.

Salama, P. « Pourquoi une telle incapacité d'atteindre une croissance élevée et régulière en Amérique Latine ? », *Revue Tiers Monde*, n° 185, 2007 ; traduit en espagnol dans *Foro Internacional*, Colegio de Mexico, 2007

Talahite F. « Euromed emploi », dans « Etude comparée de l'impact du partenariat Euroméditerranéen sur l'emploi dans huit pays partenaires méditerranéens », à paraître, BIT, 2007.

Weinstein, O. " The current state of the economic theory of the firm : contractual, competence-based and beyond ", in Biondi, Canziani et Kirat (eds.), *The firm as an Entity*, Routledge, 2007.

Agenda

- EAEPE 2007 Conference: Economic growth, development, and institutions - lessons for policy and the need for an evolutionary framework of analysis Faculdade de Economia, Universidade Porto, Portugal | November 1-3. <http://www.fep.up.pt/conferencias/eaepe2007>
- Ecole thématique CNRS : Les méthodes de l'analyse institutionnelle La Rochelle du 17 au 21 septembre 2007. <http://beagle.u-bordeaux4.fr/ETMAI/HTML/programme.html>
- XXVIIe Journées de l'Association d'Économie Sociale : « Approches institutionnalistes des inégalités en économie sociale ». Université de Paris X – Nanterre, EconomiX, UMR 7166 CNRS. Jeudi 6 et vendredi 7 septembre 2007. <http://economix.u-paris10.fr/fr/activites/colloques/?id=9>
- Séminaire Franco-Japonais, CEPN – Yokohama University, 9 novembre, L'intégration régionale en Asie et en Europe.
- Les trajectoires de délocalisation : état des lieux et perspectives ; Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Domaine Universitaire, 10 Esplanade des Antilles, 33607 Pessac- 8 et 9 novembre 2007.
- 11th conference du Research Network Macroeconomic Policies on Finance-led Capitalism? Macroeconomic Effects of Changes in the Financial Sector, Berlin, 26--27 October 2007. http://www.boeckler.de/cps/rde/xchg/hbs/hs.xsl/33_88381.html
- Econométrie du commerce extérieur. 97ème Colloque International. Santiago du Chili, 17-21 décembre 2007. www.aea-eu.net/2007Santiago
- Studying Path Dependencies of Businesses, Institutions, and Technologies; Research Conference at the Freie Universität Berlin School of Business and Economics February 28-29, 2008 <http://www.pfad-kolleg/conference2008>
- Developing Quantitative Marxism, 3rd-5th April 2008, Burwalls Hall, University of Bristol, Organised by School of Economics, University of the West of England, Bristol. <http://carecon.org.uk/QM/>

Actualités

- Une nouvelle revue : Revue de la régulation, Capitalisme, Institutions, Pouvoirs. La Revue de la régulation, se situe dans le prolongement de L'année de la régulation, publiée auparavant par les Presses de Sciences Po. Elle vise à fournir un lieu d'expression pour les analyses s'inscrivant en débat avec les recherches régulationnistes et institutionnalistes. La Revue de la régulation est une revue électronique, le n°1 est consultable en ligne sur [Revue.org](http://regulation.revues.org): <http://regulation.revues.org>.
- Séminaire «ARC2» 2007-2008. Voir le site : <http://www.arc2.org/>
- La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord a lancé son appel à projets. - Date limite de dépôt le 12 octobre 2007 - Plus d'informations sur <http://www.mshparisnord.org>
- Découvrez le projet immobilier de la MSH Paris Nord et de la Plate-forme Arts, Sciences, Technologies : <http://www.mshparisnord.org/batiment.htm>